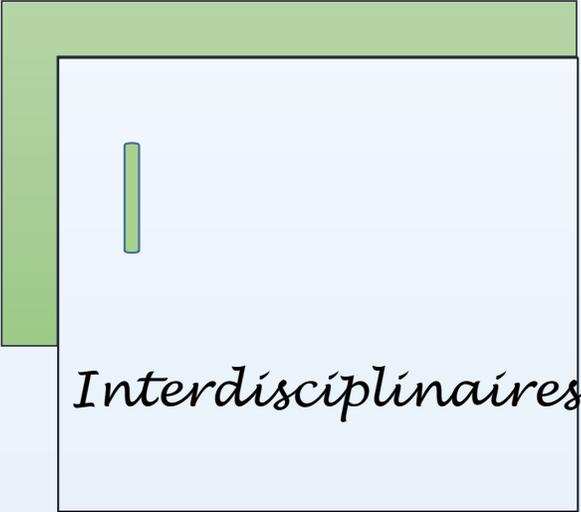
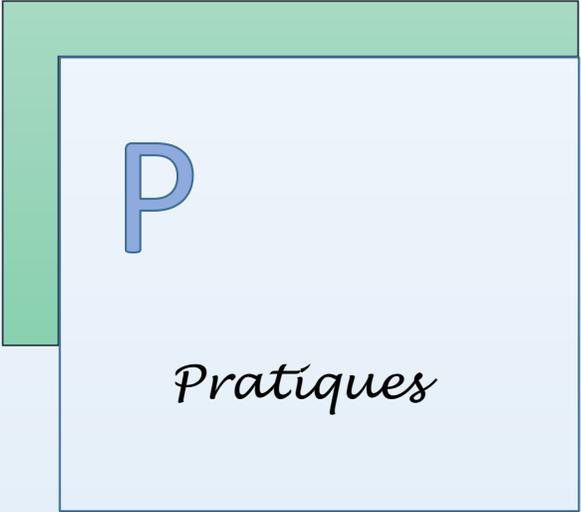


Cadre réglementaire

EPI en 3PP

EPI et DNB pro



Uniquement  
au cycle 4

3<sup>ème</sup> préparatoires à  
l'enseignement  
professionnel

*objectif*  
**accompagner** vers la réussite scolaire des élèves prêts  
à se **remobiliser** pour la **construction de leur projet**  
personnel de poursuite d'études **dans les différentes**  
**voies de formation.**  
*arrêté du 2-2-2016*

Cadre réglementaire

EPI en 3PP

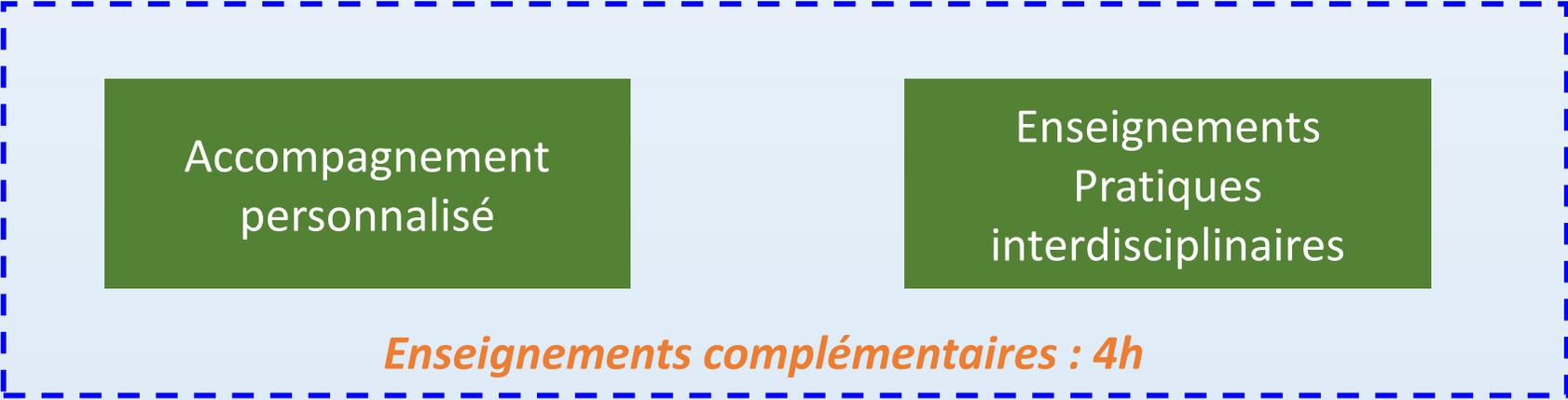
EPI et DNB pro

Enseignements  
Communs avec un enseignement  
complémentaire de 6h : découverte  
professionnelle



Accompagnement  
personnalisé

Enseignements  
Pratiques  
interdisciplinaires



*Enseignements complémentaires : 4h*

**Volumes horaires des enseignements applicables aux élèves des classes de troisième préparatoires à l'enseignement professionnel (2016)**

Enseignements	Horaires hebdomadaires
Éducation physique et sportive	3 h
Enseignements artistiques	2 h
Français	4 h
Histoire - Géographie - Enseignement moral et civique	3,5 h
Langues vivantes (LV1 et LV2)	5,5 h
Mathématiques	3,5 h
Sciences et technologie	4,5 h
Découverte professionnelle	6 h (216 heures annualisées)
Total *	28 h + 4 h**

\* S'y ajoutent au moins 10 heures annuelles de vie de classe par niveau.

\*\* Ces 4 heures hebdomadaires sont consacrées aux enseignements complémentaires (accompagnement personnalisé et enseignements pratiques interdisciplinaires).

*BO n°6 du 11 février 2016*

## Les EPI sont :

- des moments privilégiés pour mettre en œuvre de nouvelles façons d'apprendre et de travailler les contenus des programmes.
- obligatoires pour tous les élèves , à raison de 2 ou 3 h par semaine
- une modalité explicite de mise en œuvre des programmes dans lesquels ils sont définis
- des espaces qui contribuent de façon concrète à la mise en œuvre au collège des quatre parcours éducatifs : le parcours citoyen, le parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC), le parcours santé et le parcours avenir.
- des démarches de projet interdisciplinaires conduisant à des réalisations concrètes individuelles ou collectives.

## Organisation des enseignements

Cadre réglementaire

EPI en 3PP

EPI et DNB pro

Article 9 - Les volumes horaires des enseignements des classes de troisième dites « **préparatoires à l'enseignement professionnel** », installées dans des collèges ou des lycées, sont identiques à ceux des autres classes de troisième.  
[...]

Par dérogation aux dispositions du présent arrêté, les enseignements complémentaires doivent permettre aux élèves de ces classes de **découvrir différents champs professionnels afin de construire leur projet de formation et d'orientation**. Ces élèves bénéficient en outre de périodes de stage en milieu professionnel.

*arrêté du 19-5-2015 - BO n°22 du 28 mai 2015*

***Les EPI : des thématiques inscrits dans les programmes et pris en compte dans l'évaluation des acquis***

## EPI : QUE FAIRE ?

Cadre réglementaire

EPI en 3PP

EPI et DNB pro

Article 3 - **Les enseignements complémentaires** (AP & EPI) concourent à la **découverte de différents champs professionnels** afin de permettre aux élèves de construire leur projet de formation et d'orientation, **sans se limiter à ce seul objectif.**

[...]

Article 5 - **L'enseignement de complément** de découverte professionnelle permet notamment aux élèves de découvrir différents métiers et voies de formation des champs professionnels, afin de construire leur projet de poursuite d'études.

*arrêté du 2-2-2016 - BO n°6 du 11 février 2016*

Son contenu est fixé conformément au référentiel du parcours Avenir (parcours individuel d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel)

## EPI : Enseignements Pratiques Interdisciplinaires

Cadre réglementaire

EPI en 3PP

EPI et [DNB](#) pro

Les EPI :

- des **démarches de projet interdisciplinaires pour** lever les barrières entre les disciplines.
- des **réalisations concrètes** individuelles ou collectives.
- s'appuient sur les **disciplines** et permettent une prise de conscience, par leur mise en pratique, de la transversalité des compétences du socle commun. Ils aident à donner du sens aux enseignements et à lever les barrières entre les disciplines.

Nourrir les **parcours** des élèves (citoyen, Avenir, éducation artistique et culturelle, santé).

## EPI : Démarche Projet

Cadre réglementaire

EPI en 3PP

EPI et DNB pro

- des **démarches de projet interdisciplinaires** pour lever les barrières entre les disciplines.
- des **réalisations concrètes** individuelles ou collectives.
- donner du sens aux enseignements
- **des projets évalués par les enseignants mais surtout par les élèves : formaliser ce qu'ils ont appris, le chemin parcouru, porter un regard critique...**

### EXEMPLE DE FICHE PROJET "ACTION"

Nom de l'action :	[NOM_PROJET]
DE QUOI S'AGIT-IL ? <i>Résumé, une ligne maxi</i>	
Contexte - Environnement , les motivations [...] - Projet initié par des personnes [...]	
Objectifs - Qualitatif - Quantitatif	
Le public - Typologie - Quantitatif	
Les acteurs [...]	
Les partenaires [...]	
Lieux	
Programmation ou calendrier - Début - Périodicité	
Méthodologie et/ou description du déroulé - Qualitatif, qui fait quoi et comment - Quantitatif	

## EPI : Les Thématiques

Monde économique  
et professionnel

Langues  
et cultures  
de l'Antiquité

Langues et cultures  
étrangères /  
régionales

Culture  
et création  
artistiques

**8 thématiques  
interdisciplinaires**

Transition écologique  
et développement  
durable

Information,  
communication,  
citoyenneté

Corps, santé,  
bien-être  
et sécurité

Sciences,  
technologie  
et société

Exemple d'EPI de la thématique « sciences, technologie et société » :

- le principe de l'Evolution, depuis Darwin au principe nouveau de simplicité,
- l'Astronomie, disparue des programmes depuis fort longtemps

# Et le Brevet ?

## Le brevet : avant / après

### Avant

Le contrôle continu représente 200 points.

On additionne les notes obtenues en contrôle continu tout au long de l'année en classe de 3e dans l'ensemble des disciplines à l'exception de l'histoire-géographie : français, mathématiques, LV1, LV2, SVT, physique-chimie, arts plastiques, musique, technologie, EPS.

L'élève doit par ailleurs attester de sa maîtrise de l'ensemble des domaines du socle commun pour obtenir le diplôme national du brevet (livret personnel de compétences.)

L'examen final représente 160 points.

- Le français sur 40 points
- Les mathématiques sur 40 points
- L'histoire-géographie-enseignement moral et civique sur 40 points
- L'histoire des arts sur 40 points

L'élève est reçu s'il cumule 180 points sur les 360 et s'il a obtenu la validation de la maîtrise des compétences du socle commun.

Il obtient la mention :

- "assez bien" s'il cumule plus de 216 points
- "bien" s'il cumule plus de 252 points
- "très bien" s'il cumule plus de 288 points

### Après

L'évaluation du socle commun représente 400 points.

La maîtrise de chacune des huit composantes du socle commun est appréciée lors du conseil de classe du 3e trimestre de la classe de 3e :

- Maîtrise insuffisante (10 points)
- Maîtrise fragile (25 points)
- Maîtrise satisfaisante (40 points)
- Très bonne maîtrise (50 points)

Les épreuves de l'examen représentent 300 points.

- Les mathématiques, les SVT, la physique-chimie et la technologie sont évaluées sur 100 points
- Le français, l'histoire-géographie et l'enseignement moral et civique sont évalués sur 100 points
- L'épreuve orale est évaluée sur 100 points

Des points supplémentaires sont accordés aux candidats ayant suivi un enseignement de complément selon le niveau qu'ils ont acquis à la fin du cycle 4 au regard des objectifs d'apprentissage de cet enseignement :

- 10 points si les objectifs d'apprentissage du cycle sont atteints
- 20 points si les objectifs d'apprentissage du cycle sont dépassés

L'élève est reçu s'il cumule 350 points sur les 700.

Il obtient la mention :

- assez bien s'il cumule plus de 420 points
- bien s'il cumule plus de 490 points
- très bien s'il cumule plus de 560 points

**DIPLÔME NATIONAL DU BREVET**  
 CE QUI CHANGE À LA RENTRÉE 2016

<b>PRISE EN COMPTE DE LA RÉFORME DU COLLÈGE</b>		
Des programmes adossés à un nouveau socle commun <hr/> Une logique de cycle	Des enseignements interdisciplinaires (EPI) <hr/> Une meilleure prise en compte de l'oral	Des parcours (PEAC, parcours Avenir, parcours citoyen...) <hr/> Une échelle de référence pour sortir de la logique binaire (acquis / non acquis)
<b>De nouvelles disciplines évaluées</b> 	<b>8H</b> d'épreuves écrites (contre 7 aujourd'hui)	<b>épreuves écrites &amp; orales</b> la dernière semaine de juin
<b>Une cérémonie républicaine de remise des diplômes</b>		

ACTUELLEMENT	À PARTIR DE 2016
<b>LE BARÈME</b> Contrôle continu <b>200<sup>pts</sup></b> On additionne les notes obtenues en contrôle continu tout au long de l'année de 3e dans l'ensemble des disciplines à l'exception de l'histoire-géographie, soit en français, mathématiques, LV1, LV2, SVT, physique-chimie, arts plastiques, musique, technologie et EPS. L'élève doit par ailleurs attester de sa maîtrise de l'ensemble des domaines du socle commun (livret personnel de compétences).	<b>LE BARÈME</b> Contrôle continu <b>400<sup>pts</sup></b> Chacun des huit champs d'apprentissage du socle commun apporte un nombre de points à l'élève, arrêté lors du conseil de classe du 3e trimestre de la classe de 3e. Maîtrise insuffisante (10 points) > maîtrise fragile (25 points) > maîtrise satisfaisante (40 points) > très bonne maîtrise (50 points)
+ Contrôle final <b>160<sup>pts</sup></b> Français 40 <sup>pts</sup> Mathématiques 40 <sup>pts</sup> Histoire-géographie-enseignement moral et civique 40 <sup>pts</sup> Histoire des arts 40 <sup>pts</sup> = Total <b>360<sup>pts</sup></b>	+ Contrôle final <b>300<sup>pts</sup></b> Français + histoire-géographie + enseignement moral et civique 100 <sup>pts</sup> Mathématiques + SVT + physique-chimie + technologie 100 <sup>pts</sup> Épreuve orale 100 <sup>pts</sup> = Total <b>700<sup>pts</sup></b>
<b>L'ADMISSION</b> Pour être reçu(e) : <b>au minimum 180/360<sup>pts</sup></b>	<b>L'ADMISSION</b> Pour être reçu(e) : <b>au minimum 350/700<sup>pts</sup></b>
<b>LES MENTIONS</b> <div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div style="border: 1px solid black; border-radius: 50%; padding: 5px; text-align: center;"> <b>AB</b> 216<sup>pts</sup> </div> <div style="border: 1px solid black; border-radius: 50%; padding: 5px; text-align: center;"> <b>B</b> 252<sup>pts</sup> </div> <div style="border: 1px solid black; border-radius: 50%; padding: 5px; text-align: center;"> <b>TB</b> 288<sup>pts</sup> </div> </div>	<b>LES MENTIONS</b> <div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div style="border: 1px solid black; border-radius: 50%; padding: 5px; text-align: center;"> <b>AB</b> 420<sup>pts</sup> </div> <div style="border: 1px solid black; border-radius: 50%; padding: 5px; text-align: center;"> <b>B</b> 490<sup>pts</sup> </div> <div style="border: 1px solid black; border-radius: 50%; padding: 5px; text-align: center;"> <b>TB</b> 560<sup>pts</sup> </div> </div>

Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche - Août 2016

Cadre réglementaire

EPI en 3PP

EPI et DNB pro

## Epreuve orale : soutenance d'un projet

- ✓ **Présenter un projet** : mené au cours des EPI du cycle 4 ou dans le cadre de l'un des parcours éducatifs
- ✓ **Soutenance** : elle n'a pas pour objet d'évaluer le projet, individuel ou collectif, réalisé par l'élève, mais sa capacité à exposer la démarche qui a été la sienne, les compétences et connaissances qu'il a acquises.
- ✓ **Choix possible** : présenter l'épreuve individuellement ou en groupe

*mais chacun est évalué individuellement.*

Cadre réglementaire

EPI en 3PP

EPI et DNB pro



The screenshot shows the eduscol website interface. At the top left is the logo of the Ministry of National Education, Higher Education and Research. The main header features the 'eduscol' logo and the tagline 'Informier et accompagner les professionnels de l'éducation'. A search bar is located at the top right. Below the header is a navigation menu with categories: 'Contenus et pratiques d'enseignement', 'Scolarité et parcours de l'élève', 'Vie des écoles et des établissements', 'Politiques éducatives et partenariats', and 'Formation des enseignants'. The breadcrumb trail reads: 'Accueil du portail > Scolarité et parcours de l'élève > Diplômes > Diplôme national du brevet'. The main content area is titled 'Diplôme national du brevet' and contains a sidebar with 'DANS CE DOSSIER' and 'ACCUEIL DU DOSSIER' sections. The main heading is 'Préparer le DNB avec les sujets zéro' with an 'Imprimer' icon. Below this, there is a sub-heading 'Les sujets de DNB présentés ici illustrent ce qui est attendu des candidats.' followed by two sub-sections: 'Les sujets zéro en série générale' and 'Les sujets zéro en série professionnelle'. The text under 'Les sujets zéro en série générale' states: 'Les sujets présentés permettent de comprendre les connaissances et compétences attendues des candidats.'

français, histoire et géographie, enseignement moral et civique

### Les sujets zéro en série professionnelle

**Première épreuve écrite : mathématiques, physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre et technologie :**

- mathématiques, physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre
- mathématiques, physique-chimie, technologie
- mathématiques, sciences de la vie et de la Terre, technologie

**Seconde épreuve écrite :**

français, histoire et géographie, enseignement moral et civique

<http://eduscol.education.fr/cid60618/preparer-le-dnb-avec-les-sujets-zero.html>